Aux parents d'élèves de 3ème,

Les procédures d'orientation et d'affectation se déroulent depuis l'année dernière via les téléservices.
Ce site est accessible avec votre compte Aten ou Educonnect.

Pour le deuxième trimestre, vous devez préciser votre choix d'orientation provisoire :
- Voie générale et technologique
- Voie professionnelle
- Apprentissage

Au troisième trimestre, ce sera un choix définitif.
Puis, vous devrez formuler des choix d'affectation en établissement en fonction de la voie retenue.

Vous trouverez en pièce jointe de ce mail, des captures d'écran du site "téléservices" pour vous guider dans la première phase de l'orientation.
Sur le site du collège, une rubrique "Orientation 3ème" vous permet de retrouver cette information ainsi que beaucoup d'autres sur les phases suivantes, les voies professionnelles, le brevet.

Pour les parents rencontrant des difficultés d'accès au site, je me rendrai disponible, soit par rendez-vous au collège, soit par appel téléphonique, pour vous guider dans cette démarche.

Cordialement,
Karine Mérour